



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-16170>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **24-16170**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : EPFL des Territoires Oise et Aisne

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre n°24 - AOO S - 02 : Travaux de dépollution de l'ancien site " RABOURIN " / Rue Léon Bohard à MOUY (60439)

Description : L'accord-cadre n° 24 AOO S 02 a pour objet la réalisation de travaux de dépollution de l'ancien site "RABOURDIN " sis Rue Léon Bohard à MOUY (60439). Les prestations attendues sont notamment les suivantes: -missions préparatoires et essais (laboratoire et le échant terrain); -travaux de dépollutions (in situ - oxydation et/ou hors site - excavation des terres polluées en centre agréé). Le détail des prescriptions techniques et des missions attendues est présenté dans le cahier des clauses techniques particulières et ses annexes (notamment dossier AVP rédigé par la maîtrise d'oeuvre de l'opération, le cabinet d'ingénierie IDRA).

Identifiant de la procédure : 1d52e07e-e592-462a-852b-ad733fcea0a8

Identifiant interne : 24AOOS02

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90732300 Traitement et réhabilitation des sols pollués

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90732200 Services d'enlèvement des sols pollués

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,600,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Dans le dossier d'appels d'offres téléchargeables via le profil acheteur de l'Etablissement Public Foncier Local des Territoires Oise et Aisne

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Travaux de dépollution de l'ancien site " RABOURIN " / Rue Léon Bohard à MOUY (60439)

Description : L'accord-cadre n° 24 AOO S 02 a pour objet la réalisation de travaux de dépollution de l'ancien site " RABOURDIN " sis Rue Léon Bohard à MOUY (60439).

Identifiant interne : 24AOOS02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90732300 Traitement et réhabilitation des sols pollués

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90732200 Services d'enlèvement des sols pollués

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Rue Léon Bohard

Ville : MOUY

Code postal : 60439

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/05/2024

Date de fin : 14/05/2027

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,350,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : L'EPFLO souhaite contracter avec une entreprise ou un groupement d'entreprise qui présente des garanties financières suffisantes pour mener à leur terme les différentes missions composant le présent accord-cadre. L'EPFLO ne fixe pas, en références aux articles R2142-6 et suivants du CCP, de chiffre d'affaires minimal. Pour autant, il est souhaité un niveau approprié d'assurances pour les risques professionnels découlant du contrat. Aussi, sur le fondement de l'arrêté du 22 mars 2019 constituant l'annexe n°9 au code de la commande publique, les candidats présenteront dans leur candidature les éléments suivants : une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles / La preuve de la souscription d'une assurance pour les risques professionnels pertinents

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : L'EPFLO souhaite contracter avec une entreprise ou un groupement d'entreprise qui présente des capacités techniques et professionnelles suffisantes afin de garantir un niveau de qualité appropriée dans l'exécution de l'accord-cadre. Aussi, sur le fondement de l'article R2142-13 du CCP, l'EPFLO impose aux candidats qu'ils attestent, notamment via la présentation des moyens de la structure et de leur personnel, ainsi qu'au travers des moyens et du personnel des opérateurs économiques auxquels il entend faire appel (cotraitance, sous-traitance etc.), avoir des expériences et des compétences dans les domaines suivants : expériences en dépollution de site de dimension similaire et expériences en matière de dépollution par la méthode de l'oxydation in situ. Aussi, sur le fondement de l'arrêté du 22 mars 2019 constituant l'annexe n°9 au code de la commande publique, les candidats présenteront dans leur candidature les éléments suivants : une déclaration indiquant les effectifs moyens du candidat et l'importance du personnel d'encadrement / l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du présent accord-cadre / une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services similaires fournis au cours des trois dernières années, indiquant, autant que faire ce peut, le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services les plus significatives sont prouvées si possible par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Par ailleurs, il est demandé la présentation des certificats de qualification professionnelle suivants : Certification LNE C (notamment pour la réalisation matérielle des travaux de dépollution) ou tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres / Certification LNE

A (notamment pour la réalisation de l'ARR de fin de travaux) ou tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres / Certification LNE B (notamment pour la rédaction et la conception du Plan de Conception de Travaux (PCT)) ou tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres ;

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : B - Sur le critère " Prix " jugement sur un total de 10 points - pondération de 40%

Description : Les 10 points sont attribués au prestataire le moins-disant si son offre est conforme. Les autres prestataires recevront des points selon un prorata calculé à partir de l'écart de prix entre les offres.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Sur le critère " Valeur Technique " jugement sur un total de 10 points - pondération de 60% :

Description : 1/ Méthodologie applicable à la réalisation des prestations sur 05 points, 2/ Présentation de l'équipe-projet dédiée à l'opération et son organisation (expériences, références similaires, compétences, moyens humains) sur 03 points, 3/ Présentation des moyens matériels dédiés sur 01 point, 4/ Cohérence du planning prévisionnel présenté sur 01 point, Note " Valeur technique " = somme de chacun des points attribués pour chacun des sous critères de la valeur technique

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://epfl-oise-aisne.e-marchespublics.com/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 28/03/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 28/03/2024 à 16:00

Lieu : L'ouverture des plis se effectuée dans les locaux de l'EPFLO, soit au 17 avenue du Beauvaisis à Beauvais. Considérant le dépôt des offres par voie dématérialisée, l'ouverture des offres sera réalisée par téléchargement via le profil acheteur de l'EPFLO.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requête

Informations relatives aux délais de recours : Peuvent être formés devant le tribunal administratif d'Amiens : - Un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; - Un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R. 551-7 à 551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du contrat ; - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Par ailleurs, l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en date du 02 mai 2018, a fixé au 30 novembre 2018, l'entrée en vigueur de la généralisation du dispositif appelé " Télérecours citoyen ". Ainsi, il est désormais possible, pour toute personne intéressée, de saisir le Tribunal Administratif d'Amiens au moyen de l'application informatique " Télérecours ", accessible par le biais du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : EPFL des Territoires Oise et Aisne

Numéro d'enregistrement : 49840839200039

Adresse postale : 17 Avenue du Beauvaisis

Ville : Beauvais

Code postal : 60000

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Adresse électronique : jonathan.vasseur@epflo.fr

Téléphone : +33 344102008

Adresse internet : <https://www.epflo.fr/>

Profil de l'acheteur : https://epfl-oise-aisne.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_29081_996661.html

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 17800005500016

Adresse postale : 14, rue Lemerchier - CS 81114 <http://amiens.tribunal-administratif.fr/>

Ville : Amiens

Code postal : 80011

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Point de contact : Greffe

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : +33322336170

Adresse internet : <https://amiens.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 15867851-a8f0-449a-b8d2-e5756394c883 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/02/2024 à 17:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/02/2024